

Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

Siège social: 1807A Av de La Résistance-83000 TOULON

Siret: 477 793 459 00025 - Président: Julien Mari

E-mail: j.mari@orange.fr

Site web: <https://www.cil-capbrun-petitbois.org/>



Compte rendu du Conseil d'Administration du lundi 3 juin 2024 au YCT

Présents : Julien Mari, Jacques Boutet, Lore-Lise Brégal, Laurent Corbier, Marie Danièle Corne, Fleur Coutard, Aline Cros, Jeanine De Ganay, Hélène Le Gac, Arnaud Louis, Nelly Maitre, Annie Pinard, Jean-Marie Quentel,

Excusés : Marcel Faivre-Chevrier, Didier Gestat de Garambé, Guy Le Roux, Yannick Hernandez, François-Régis Porquet

1. Intervention de M PARDIGON, président du YCT

Il préside le YCT depuis 2003.

A l'aide de quelques diapositives il nous présente le bilan du YCT issu de leur dernière assemblée générale.

Ce bilan est très positif en termes d'activités et place le YCT en tête des yachts club de France.

La location du plan d'eau et du matériel aux pratiquants de sports nautiques en saison estivale rapporte de l'argent qui permet d'offrir aux jeunes, aux scolaires un prix très attractif pour les activités de sports nautiques (de l'ordre de 2€50 de l'heure).

Il bénéficie d'un faible loyer payé à la Mairie mais il doit en contrepartie assurer l'entretien des bâtiments.

Nous l'avons ensuite interrogé sur l'état d'avancement du projet de l'Anse Tabarly (voir notre CR de notre CA du 5/12/2023 → https://www.cil-capbrun-petitbois.org/wp-content/uploads/2023-CR-CA-04-dec_lc.pdf)

Il a rappelé que ce projet est, pour lui, très positif car les bâtiments neufs seront moins gourmands en énergie et entretien, répondront mieux aux besoins des utilisateurs et mieux intégrés à l'environnement.

M. Pardigon ne sait pas encore quel sera le loyer/arrangement lorsque le YCT sera reconstruit

Le projet a du retard (entre 2 et 6 mois) et pourrait être opérationnel en 2027.

2. Approbation du compte-rendu du CA du 26 mars 2024

Le compte-rendu du CA du 26 mars 2024 est approuvé.

Il est mis en ligne sur le site → <https://www.cil-capbrun-petitbois.org/wp-content/uploads/2024-CR-CA-du-26-mars-LC.pdf>

Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

3. Bilan du vide-grenier du 5 mai

Nous nous félicitons du nombre de places réservées -53 - mais les exposants regrettent la faible clientèle. Voir notre compte rendu → <https://www.cil-capbrun-petitbois.org/vide-grenier-2024/>

Il nous faudra à nouveau réfléchir au problème de la date. Certains ont évoqué l'automne 2025. D'autres ont suggéré de profiter de cet événement pour mieux faire connaître le CIL avec la présence d'un stand et de supports de communication plus visibles sans oublier la publication dans Var Matin.

Un apéritif, des animations, intervention des pompiers pour l'initiation aux premiers secours ont été évoqués.

4. Compte rendu des interactions avec la municipalité.

Le double report de notre assemblée générale au *jeudi 26 septembre* par la mairie sans aucune discussion préalable nous a interrogés.

Le manque de communication avec l'adjointe à la proximité et aux relations avec les CIL a été notée. Nous espérons qu'il ne s'agit que d'une situation temporaire et que nous retrouverons rapidement une interlocutrice unique pour être à l'écoute de notre CIL.

Nous avons rencontré l'adjoint à la sécurité Laurent JEROME ([voir le compte rendu de cette réunion](#)) sur la sur fréquentation estivale de l'Anse Méjean. Il semble qu'il y ait un projet pour un futur aménagement du parking au-dessus du fer à cheval pour mieux réguler le nombre de places. A suivre ...

Pour alimenter et documenter notre dossier Méjean/Batterie Basse chacun(e) est invité(e) à prendre des photos illustrant la sur-fréquentation, l'insécurité et l'incivilité de certains comportements.

5. Préparation de l'AG du 26 septembre

Un CA dédié à cette préparation aura lieu le *mardi 10 septembre* à 17h30 au YCT.

Nous encourageons toutes les personnes qui portent des doléances à nous contacter en utilisant la page contact de notre site ou à venir participer à cette réunion et plus encore bien sûr à participer activement et en nombre à l'assemblée générale afin que la municipalité entende leurs voix.

6. Aline Cros se charge de la préparation de notre repas de quartier. Si plusieurs pistes ont été évoquées, le choix de rester dans le quartier a été confirmé à l'unanimité. La date du *vendredi 27 septembre* a été retenue.

* * * *

Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

Compte rendu de notre rencontre avec L.JEROME le 24 mai 2024

Suite au second report de notre AG au 26 septembre, Julien a écrit à Madame MASSI pour l'alerter sur la sécurité de Méjean et de ses alentours compte tenu de la densification de la fréquentation estivale.

Mme MASSI a demandé à son adjoint délégué à la sécurité M Laurent JEROME de nous recevoir.

Nous l'avons donc rencontré pendant à peu près une heure ce vendredi 24 mai dans son bureau à la Mairie.

Nous lui avons exposé tous les problèmes de sécurité liés à la fréquentation croissante de ce lieu devenu une vitrine de Toulon et vanté à travers les prospectus officiels de la Mairie, sans parler des sites internet.

Situation actuelle exposée par L.JEROME

Il nous a rappelé que seuls 20 à 22 policiers municipaux pouvaient être mobilisés à un instant t sur un effectif de 140 (d'autres tâches leur incombent, problème de rotation des effectifs).

La coordination avec la police nationale ne semble pas fonctionner. Elle a d'ailleurs décidé de ne plus être présente lors des AG des CIL.

L'équipe nuit est concentrée sur le centre-ville et les plages du Mourillon. *C'est pourquoi beaucoup de fêtards se déplacent vers Méjean, laissée sans surveillance.*

Les effectifs de police nationale et la gendarmerie vont être mobilisés par les J.O à Paris.

Sur Toulon, 350 caméras ont été installées, il existe 25 écrans de contrôle et 5 à 6 personnes qui les surveillent. La nuit, une seule.

Le bateau de la police est peu opérationnel à ce jour pour des raisons non évoquées mais il nous a indiqué qu'il allait se pencher sur ce problème.

Une bonne nouvelle ! Les places du parking du fer à cheval vont être matérialisées par des rondins de bois connectés qui permettront de compter, en temps réel, le nombre de places occupées. Ce comptage sera affiché sur un panneau au niveau de Ste Agathe.

Nos demandes :

Que les rondes de jour, surtout entre 15h et 18h soient plus fréquentes. De préférence en voiture pour permettre aux policiers de descendre jusque sur la plage puisque les motards craignent pour leurs motos. Leur seule présence peut être dissuasive.

Nous l'avons alerté sur les risques d'incendie, la nuit la colline de notre dame de Falcon ressemble parfois à un sapin de Noël illuminé. Nous nous félicitons de la pose du panneau « interdit de faire du feu » à la place du panneau « attention au feu » peu contraignant.

Nous avons demandé que des potelets soient posés entre le parking du monument au mort et celui du fer à cheval pour empêcher tout stationnement pour assurer le passage des véhicules de secours.

Il pourrait être demandé aux surveillants de plage de coopérer avec la police municipale pour signaler des incivilités.

En faisant vivre la structure du COPIL Méjean, évoquée voici plus d'un an mais resté lettre morte, il est urgent de réfléchir à la redéfinition de l'accès à cette anse. L'affluence touristique de ce lieu doit être régulée pour des raisons de sécurité et de bien être des habitants.

Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

Suite ...

M Laurent JEROME est bien conscient de toute la problématique sécuritaire de ce lieu. Il a pu entendre toutes nos doléances illustrées par de nombreux témoignages. Nous lui avons rappelé que les riverains supportaient de plus en plus mal cette fréquentation de moins en moins bien maîtrisée. Mais, visiblement, il n'a pas en main tous les moyens nécessaires pour y faire face.

Il nous a promis d'en discuter avec madame le Maire et de nous rencontrer très prochainement pour faire le point sur les mesures prises pour améliorer la situation dès cet été.

Julien MARI, Laurent CORBIER et Jacques BOUTET